

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Direction des soutiens et des finances

**Arrêté du 2 février 2017 portant changement d'appellation
de la compagnie de gendarmerie départementale de Briey (Meurthe-et-Moselle)**

NOR : INTJ1702191A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-27 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête :

Article 1^{er}

La compagnie de gendarmerie départementale de Briey prend l'appellation de compagnie de gendarmerie départementale de Val-de-Briey à compter du 25 janvier 2017. Son organisation est modifiée, à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes de la compagnie de gendarmerie départementale de Val-de-Briey exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2, R. 15-24 (1^o et 4^o) et R. 15-27 du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 février 2017.

Pour le ministre et par délégation :

*Le colonel, sous-directeur
de l'organisation et des effectifs,*

A. BROWAËYS

ANNEXE

COMPAGNIE	SITUATION ACTUELLE	SITUATION NOUVELLE
Briey	PSIG de Briey BR de Briey BT d'Audun-le-Roman BT de Mercy-le-Bas BT de Piennes BT de Trieux BT de Lexy BT de Longuyon BT de Mars-la-Tour BT de Jarny	
Val-de-Briey		PSIG de Val-de-Briey BR de Val-de-Briey BT d'Audun-le-Roman BT de Mercy-le-Bas BT de Piennes BT de Trieux BT de Lexy BT de Longuyon BT de Mars-la-Tour BT de Jarny